

FORMATION METTRE EN PLACE L'ACCUEIL SÉCURITÉ DES NOUVEAUX ARRIVANTS

L'employeur organise une formation pratique et appropriée à la sécurité au bénéfice des travailleurs (CDI, CDD, Apprenti, Stagiaire, Intérimaire) qu'il intègre dans son entreprise (Article L4141-2 du Code du Travail)

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- ✓ Instruire le salarié sur les mesures de prévention à appliquer et la conduite à tenir en cas d'accident
- ✓ Les conditions de circulation dans l'entreprise
- ✓ Les conditions d'exécution du travail
- ✓ La conduite à tenir en cas d'accident ou de sinistre

Public et prérequis :

- ◆ Toute personne en charge de la Prévention, Santé et Sécurité
- ◆ Aucun prérequis
- ◆ 4 à 12 personnes / session

Modalités techniques et pédagogiques :

- ◆ Vidéo projecteur, vidéos, ordinateur, logiciels.

Animateur :

- ◆ Consultant et formateur en QSE, IPRP
- ◆ Nos formateurs interviennent régulièrement en entreprise, établissements d'enseignement supérieur et centre de formation sur cette thématique

Date et lieu :

- ◆ Intra : Nous consulter
- ◆ Inter : Consulter [ici](#)

Contenu de la formation

1 jour (7 heures)

Les obligations réglementaires de l'entreprise utilisatrice en matière d'HSE

L'accueil des nouveaux arrivants:
 - Le but est d'intégrer rapidement le nouvel arrivant à l'entreprise : formalités administratives, dotations de l'outillage et ou de l'équipement, informations, formations.
 - Lui fournir les renseignements pratiques du lieu de travail, son activité.
 La formation / information interne

Les obligations réglementaires des salariés en matière d'HSE

Définitions :

Dangers, risques, situation dangereuse, incidents, accidents, dommages, ...

La signalisation : pictogrammes, marquage au sol, ...

Les conditions de circulation :

Informar le salarié dès son arrivée des risques auxquels par ignorance ou imprudence il peut être exposé
 Lui montrer le plan de circulation afin qu'il adapte son comportement et prenne la mesure des risques lors de ses déplacements
 Analyser le déplacement des personnes sur le lieu d'activité
 Adapter son discours et s'assurer qu'il a bien compris les informations

Les équipements de protection : EPI / EPC, ...

Les risques en entreprise :

Familles de risque
 Situations dangereuses
 Dommages

Identification et analyse des risques

Moyens de protection / prévention

Les acteurs internes et externes : Rôle et missions

Conditions d'exécution du travail

En se référant aux modes opératoires, phase par phase, rechercher les risques et dégager les moyens de prévention. Choisir les informations qui intéressent en particulier le salarié.
 Lui montrer comment procéder et expliquer l'importance des bons gestes.
 Lui rappeler qu'il doit alerter l'encadrement de toute situation dangereuse

Conduite à tenir en cas d'accident

Commenter l'affiche « appel en cas d'accident »
 Indiquer les accès principaux pour faciliter les issues de secours...

Dispositions complémentaires

FORMATION METTRE EN PLACE L'ACCUEIL SÉCURITÉ DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Suivi et évaluation

Modalités de suivi : Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

Modalités d'évaluation : Evaluation des compétences par des exercices théoriques, études de cas et mises en situation.

Les +++ de ce stage

Assistance téléphonique gratuite pendant 1 an.

Formation interactive et utilisation de logiciel ludique.
 Remise à chaque stagiaire d'un livret et d'une Clé USB contenant des documents et outils utiles, directement exploitables après la formation.

Délivrance d'une Attestation de formation/compétence

Offre tarifaire

TVA à 0%.

Remise de 5%, 10% ou 15% appliquée pour toute inscription à une formation inter-entreprises faite **2 mois, 3 mois ou 4 mois** avant la session.

Nous contacter pour les tarifs.